

La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 484
Mai 2022

brysurmarne.fr -  -  - 

A vibrant illustration of a night market scene. The background is a dark blue night sky with a crescent moon and stars. In the foreground, there are various market stalls and people. On the left, a stall with a white awning and a yellow sign is being visited by a woman. In the center, a man and a woman are sitting at a table. To the right, a pink truck is parked with people around it. Further right, a man is playing a keyboard on a small stage. In the bottom right, a woman is riding a bicycle. The overall atmosphere is lively and festive.

Marché nocturne

Page 12

VENDREDI 13 MAI
DE 16H À 21H

Marché de Bry

Le "Ciné à la
belle étoile"
revient !

Page 13

Séance du
Conseil municipal
du 14 avril

Page 18

VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris



UN TAG! DANS LA VILLE

C'EST 10000€
D'AMENDE*



*Par arrêté du Maire N°2022DECO042

« Je ne me résous pas à laisser impunis les actes de vandalisme dans notre ville comme le sont les graffitis. Cela dégrade notre cadre de vie auquel nous sommes tous si attachés. C'est pourquoi, à la suite des dépôts sauvages, j'ai pris la décision d'infliger désormais une amende de 1 000 € aux auteurs de graffitis. Tous ensemble, préservons le charme de notre commune. »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Édito du Maire

« Pour un débat démocratique, sain et honnête »

Chères Bryardes, Chers Bryards,

Trop souvent nous constatons que certains élus d'opposition cherchent la polémique sur des « faits » dont les auteurs savent pertinemment le caractère mensonger. À cet égard, leur tribune du mois dernier « *La Vie à Bry, avril 2022, page 20* » est un florilège navrant. Il est important de rétablir les vérités abîmées pour que vous puissiez juger en connaissance de cause, comme le requiert un débat démocratique, sain et honnête.

Il a été écrit que « **les conseillers municipaux de la majorité sont supposément interdits d'expression** ». **C'est faux.**

La vérité est que, tous les lundis soir, je réunis le Bureau municipal, qui est l'instance où siègent les 15 élus avec délégation, et tous les mois les 25 élus de la Majorité municipale. Et ce, pour débattre de tous les projets que nous souhaitons présenter en commissions puis au Conseil municipal. Lors du Conseil municipal, ce sont les élus de la majorité, pas le Maire, qui présentent et défendent les délibérations avant le vote. Sur chaque sujet, je veille à ce que tous les élus qui souhaitent s'exprimer puissent le faire, opposition comprise.

Il a été écrit que « **lorsque l'un se permet de s'opposer au Maire il se fait exclure de la majorité** ». **C'est faux.**

La vérité est que jamais aucun élu n'a été exclu de la majorité municipale depuis que je suis Maire. Aucun. Jamais. Il est ahurissant de lire une telle affirmation si rigoureusement mensongère.

Il a été écrit « **Notre Maire a tenté de parraîner M. Zemmour aux élections présidentielles par le jeu d'une manipulation** ». **C'est faux.**

La vérité est que, souvenez-vous, le 22 février 2022 le Premier Ministre Jean Castex (LREM) a rappelé que « parrainer n'est pas soutenir » et a appelé solennellement tous les maires à parrainer Jean-Luc Mélenchon, Éric Zemmour et Marine Le Pen qui étaient en difficulté pour réunir les 500 signatures. J'ai donc interrogé la Majorité municipale sur la conduite à tenir.

Nous avons décidé de répondre à l'appel du Gouvernement en lançant un vote en ligne pour accorder un parrainage à n'importe lequel des trois candidats. Notre initiative démocratique, d'enjeu national et non bryard, a été relayée par David Lisnard en personne, Maire de Cannes et Président de l'importante « Association des Maires de France ». Par souci démocratique, si c'était à refaire, je le referais.

Je n'ai pas fait campagne pour ces présidentielles, je l'assume. Car ma plus grande fierté de Maire est, bien qu'adhérent du parti LR, d'être à la tête d'une équipe plurielle d'amoureux de Bry, en dehors des partis politiques. C'est précieux et je considère qu'il est de mon devoir de poursuivre ce rassemblement local des intelligences au-delà des considérations partisans.

Il a été écrit à propos du campement illégal démantelé en octobre 2021 que le Maire « **oublia de négocier une solution auprès des autorités compétentes. Ainsi, deux autres camps, plus grands encore se sont installés cent mètres plus loin** ». **C'est faux.**

La vérité est que nous avons conduit le démantèlement du campement illégal en lien étroit avec Madame la Préfète du Val-de-Marne et Monsieur le Commissaire de la Police Nationale. Tout a été prévu avec une salle communale pour accueillir les occupants illégaux le jour de l'évacuation, des douches mobiles, des lits et des denrées alimentaires. La Préfecture, quant à elle, a réquisitionné des hôtels pour loger ces personnes. J'ai donc mis à disposition de la Préfecture un car municipal pour procéder au transfert vers les hôtels. Les occupants illégaux ont tous refusé d'être relogés. L'opposition était au courant mais préfère vous mentir. Pour preuve, les faits ont été rendus publics à travers l'édito de *La Vie à Bry* de novembre 2021, page 2. Enfin, les deux autres campements existaient déjà et sont sur la commune de Villiers-sur-Marne, nous n'avons donc aucun moyen légal d'agir. Ça aussi, l'opposition le sait...



Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

Il a été écrit « **la censure de notre dernier article de La Vie à Bry...** ». **C'est faux.**

La vérité est que le président du groupe d'opposition a envoyé un article pour *La Vie à Bry* de mars qui contrevenait au règlement intérieur en faisant la promotion de l'action du Gouvernement. L'article 30 alinéa 8 du règlement intérieur stipule que « L'expression devra porter sur des questions d'intérêt local et les actions menées pour la collectivité. Ce n'est pas une tribune généraliste, ni à caractère électoraliste. En cas de refus de l'auteur, le directeur de la publication ne publiera pas l'article ».

La vérité est que, au-delà du règlement intérieur, cette tribune de promotion gouvernementale contrevenait à la loi en pleine période des élections présidentielles qui interdit d'utiliser des moyens municipaux pour faire campagne. Un délai supplémentaire a donc été accordé à l'opposition pour se conformer à la loi mais ils n'ont jamais renvoyé d'article, ni même daigné répondre tout court. Ils savent pertinemment qu'ils sont en faute mais ont préféré vous faire croire à une censure. C'est scandaleux.

En conclusion

Il n'est pas étonnant de constater que le groupe d'opposition a déjà subi 10 démissions.

10 démissions en si peu de temps, c'est un fait jamais observé à Bry, cela en dit long. Je salue les élus d'opposition qui se dissocient des outrances mensongères de leur groupe d'origine pour préférer s'inscrire dans une démarche constructive au service des Bryards, seule boussole qui doit tous nous guider.

L'agenda du Maire

86 réunions et rendez-vous dont :

Mardi 29 mars : COPIL « Cours Oasis » • Point sur le sujet du futur SAMI avec Madame ROYER, Maire du Perreux-sur-Marne et Monsieur MARTIN, Maire de Nogent-sur-Marne • Point Pôle Image - Bilan juridique

Mercredi 30 mars : Réunion sur l'optimisation du budget • Échange avec Madame CHASTRES, Directrice de l'Hôpital Saint Camille

Jeudi 31 mars : Réunion publique sur le projet d'extension d'une école confessionnelle

Lundi 4 avril : Rencontre avec Monsieur et Madame THEVENOT, repreneurs de la boulangerie • Conseil métropolitain

Mardi 5 avril : Rencontre avec un futur acteur du Pôle Image

Mercredi 6 avril : RDV avec Monsieur MAINTIGNEUX, gérant de la société de location de décors des Studios de Bry • Réunion sur la future Maison des associations

Lundi 11 avril : Comité de Pilotage sur le parking aux abords de la mairie avec la SPL • Réunion sur le dialogue social au sein de l'administration municipale

Mardi 12 avril : Comité de pilotage sur le festival *Marne en vogue*

Mercredi 13 avril : Présentation des matériaux au 66 avenue de Rigny • Rencontre avec un futur exploitant du Pôle Image • Assemblée plénière du Conseil Municipal des Jeunes • Réunion de travail sur les modifications de voirie dans le quartier de la Garenne

Jeudi 14 avril : Conseil Municipal

Mardi 19 avril : Réunion de travail sur le PLUi • Réunion mensuelle de sécurité et prévention avec la Police municipale • Réunion sur le projet Léopold Bellan • Réunion de travail sur les options d'améliorations de la circulation aux abords de la rue Franchetti

Mercredi 20 avril : RDV avec Monsieur SYS, Directeur de la Fondation Favier • Lignes directrices de gestions des ressources humaines de l'administration municipale

Focus sur



**Accueil d'un nouveau commerce,
« Au plaisir de voir »**

Accompagné par Laurent Tuil, Conseiller municipal délégué en charge des commerces, Monsieur le Maire

a souhaité la bienvenue à ce nouvel opticien installé boulevard Galliéni.

Assemblée plénière du Conseil municipal des Jeunes

Mercredi 13 avril dernier, Monsieur le Maire a présidé le Conseil Municipal des Jeunes en formation plénière. Les jeunes conseillers ont pu présenter au Maire et



à Stefano Teillet, conseiller municipal délégué à la jeunesse, l'ensemble de leurs projets répartis en trois commissions : événementielle, éco-urbanisme et sociale.

Réunion sur le SAMI

Le mardi 29 Mars, Monsieur le Maire a rencontré ses homologues du Perreux, Christel Royer et Jacques J-P Martin, de Nogent, afin de travailler sur le devenir du SAMI intercommunal (service d'Accueil Médical Initial). Installé à Saint-Camille, ce service médical d'urgence permet de désencombrer les urgences hospitalières, tout en proposant une offre de soin de qualité.

ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE

Chaque premier mercredi du mois entre 16 h et 17 h 15

Permanences sans rendez-vous au 01 45 16 68 00

Rappel selon l'ordre chronologique des appels passés



p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

p.11 - Actualités

Boutique éphémère

Clôture des inscriptions pour le concours
balcons et jardins fleuris

p.12 - Événement

La Ville lance son marché artisanal
nocturne

Conseil municipal des jeunes :
l'art à ciel ouvert

Le Ciné à la belle étoile... revient !

p.14 - À la une

La Ville lutte contre la campagne massive d'abattage d'arbres
lancée par la SNCF

p.16 - Culture

Votre programmation musicale et culturelle

p.18 - Conseil municipal

Séance du 14 avril

p.20 - La parole aux élus

p.21 - Agenda

p.22 - De vous à nous

p.23 - Infos utiles

La Vie à Bry - mai 2022 - n° 484 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr

Directeur de la publication : Charles ASLANGUL

Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO

Directrice de la communication : Christelle CHARLOT

Rédactrice en chef : Marion GORDIEN

Rédaction : Marion GORDIEN, Shanys FRANCILLETTE

Photos : service communication, GM Productions, 123rf, Canva

Maquette : service communication / **Réalisation** : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Espace impression

Impression : RAS - Numéro tiré à 9 000 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de
forêts gérées durablement.



IMPRIM'VERT®



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Vos instants **Bry**



Marche de soutien pour la journée mondiale de l'autisme
Dimanche 3 avril - Centre-ville



Concert de l'Orchestre Symphonique de Bry
Dimanche 27 mars - Église Saint-Gervais Saint Protais



Soirée caritative du CMJ pour le Sidaction
Samedi 23 avril - Théâtre de Bry



Installation des capteurs d'air dans les écoles
Mercredi 23 mars - École Daguerre



L'Écime Club de Bry au Challenge de Bry
Samedi 26 mars - Gymnase Felix Faure



Assemblée plénière du Conseil municipal des Jeunes
Mercredi 13 avril - Hôtel de Ville



Soirée caritative du CMJ pour le Sidaction
Samedi 23 avril - Théâtre de Bry



Vernissage du 17^e Salon de Bry
Vendredi 18 mars - Hôtel de Malestroît



Lâcher de ballons pour la journée mondiale de l'autisme
Dimanche 3 avril - Passerelle de Bry

SOCIAL

Rencontrez votre conseiller numérique

Besoin d'un coup de pouce pour utiliser votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone ? Dans l'utilisation d'un logiciel particulier ou dans vos démarches administratives en ligne ? Afin d'éviter la fracture numérique, la Ville met à disposition un conseiller numérique qui vous accompagnera gratuitement à travers des ateliers collectifs ou individuels et vous aidera ainsi à résoudre tous les petits tracas numériques du quotidien !

+ d'infos et prise de rendez-vous au
01 45 16 68 00 - social@bry94.fr

Jours de présence du conseiller :
les mardis après-midi, les mercredis
et les jeudis.



LIGUE CONTRE LE CANCER

Devenez bénévole au Comité 94

Rejoignez l'équipe de bénévoles du Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer, pour accompagner et écouter les personnes atteintes du cancer, ainsi que leurs proches au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil ou au CHU Henri Mondor. Les interventions s'effectuent en binôme une demi-journée par semaine (du lundi au vendredi), après avoir suivi une formation pour se sentir au mieux dans son rôle d'accompagnant.

+ d'infos 01 48 99 48 97
cd94@ligue-cancer.net

SOLIDARITÉ

Accueil des ressortissants ukrainiens

Après la collecte de dons organisée par Monsieur le Maire, la municipalité se joint à la Préfète du Val-de-Marne pour organiser l'accueil des ressortissants ukrainiens dans le département. Vous souhaitez accueillir des ressortissants ukrainiens ? Inscrivez-vous en ligne à l'adresse suivante : <https://parrainage.refugies.info/> ou flashez le QR code ci-dessus.



CANOË KAYAK CLUB DE FRANCE

Inscriptions de mi-saison, il n'est pas trop tard !



À tous ceux qui ont préféré rester au sec cet hiver, le CKCF propose désormais des inscriptions « à mi-saison » pour les personnes qui souhaitent profiter des beaux jours pour s'initier ou pratiquer le kayak. Le club propose des activités sportives, des initiations et des sorties, pour tout public et toute tranche d'âges : l'école de pagaie à partir de 8 ans, une section perfectionnement et compétition, loisirs adultes ainsi que des séances découvertes.

+ d'infos : www.ckcf-asso.fr / contact@ckcf-asso.fr - [ckcf94](https://www.facebook.com/ckcf94)

ILS S'INSTALLENT À BRY

Librairie Livringstone

Cette petite librairie familiale est spécialisée dans la vente et l'achat de livres d'occasion, anciens ou récents, avec la possibilité de dépôt-vente. Du roman charmant à l'ouvrage scientifique pointu, en passant par l'histoire et la philosophie, venez découvrir leur sélection bilingue français/anglais et accorder une seconde vie à des ouvrages qui le méritent bien. Café offert et coin lecture disponible !

Du mardi au samedi de 10h à 17h
Le dimanche et le lundi de 10h à 19h
3 rue du sergent Hoff
+ d'infos : www.livringstone.com
 contact@livringstone.com
 06 13 17 14 28

Carole Focard, sophrologue

Formée à l'École de formation à la Sophrologie de Paris, Carole Focard propose des consultations à domicile pour tous.

À travers un accompagnement personnalisé, les séances de sophrologie permettent de travailler sur diverses problématiques (sommeil, acouphènes, gestion du stress, confiance en soi, préparation mentale, préparation à la naissance...), en se basant sur divers techniques de relaxation.

+ d'infos : leclindailesdepsyche.fr
 06 63 52 53 53
 clindailes.psyche@gmail.com
Prise de RDV sur Doctolib
 Le clin d'ailes de Psyché
 [leclindailesdepsyche](https://www.instagram.com/leclindailesdepsyche)

Nathalie Huynh, ostéopathe

Diplômée à l'École Supérieure d'Ostéopathie de Paris (ESO), Nathalie reçoit dans son cabinet les nourrissons, les femmes enceintes, les sédentaires, les sportifs ou les seniors. Elle utilise dans sa pratique thérapeutique différentes techniques d'ostéopathie (structurelle, tissulaire, viscérale, crânienne), en fonction du patient et des problématiques, en respectant la règle de la non-douleur.

34 boulevard Gallieni
 07 64 12 21 53
Prise de RDV sur Doctolib
 Huynh Nathalie DOF

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au 01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr

BROCANTE

Les inscriptions sont ouvertes

Dès le **mercredi 18 mai à 12 h**, particuliers ou associations pourront s'inscrire à la brocante qui aura lieu cette année le dimanche 18 septembre. Pour cela, rendez-vous sur le site dédié : mybrocante.fr/m/758. Pour les personnes ne disposant pas d'outils informatiques, une permanence sera ouverte à l'accueil de la mairie le **mercredi 18 mai entre 12h et 16h**, afin de vous accompagner dans votre inscription.

+ d'infos : 01 45 16 68 00 - brysurmarne.fr



ÉLECTIONS 2022

• Devenez assesseur pour la Ville

Participez à la vie démocratique de la Ville en vous portant volontaire pour être assesseur lors des prochaines élections législatives les dimanches 12 et 19 juin. Pour devenir assesseur, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales de Bry-sur-Marne. Il est possible d'être assesseur dans n'importe quel bureau, indépendamment de votre quartier de résidence et de votre lieu de vote, c'est à votre convenance.

Vous souhaitez participer ?

Contactez la mairie au 01 45 16 68 00
mairie@bry94.fr

• Procuration, les démarches

Si vous êtes absents lors des prochaines élections (12/19 juin), vous avez la possibilité d'effectuer une demande de procuration, qui sera valable pour une seule élection, ou pour une durée déterminée (maximum 1 an).

Il existe trois façons d'effectuer cette démarche :

- en ligne en utilisant le téléservice « Ma procuration » sur www.maprocuration.gouv.fr. Finalisation de la demande dans un commissariat de police nationale ou de gendarmerie.

- en imprimant et remplissant le CERFA disponible sur le site du gouvernement www.demarches.interieur.gouv.fr, en y indiquant votre numéro national d'électeur et celui de la personne chargée de voter à votre place. Pour finaliser la demande, se rendre avec un justificatif d'identité dans un commissariat de police nationale ou de gendarmerie.
- directement en gendarmerie ou dans un commissariat de police nationale avec un justificatif d'identité.

Le jour du vote, l'électeur que vous avez chargé de voter à votre place devra se présenter à votre bureau de vote avec sa propre pièce d'identité et voter en votre nom. Aucun document justificatif n'est nécessaire, car la mairie aura reçu le récépissé de la demande de procuration en amont.

+ d'infos au 01 45 16 68 00
ou brysurmarne.fr

LOISIRS DES SENIORS

Croisière sur la Marne et la Seine

Venez profiter d'un cadre bucolique le long des rives de la Seine à la Marne lors d'un déjeuner sur l'eau. Tout au long du parcours (départ du musée d'Orsay), découvrez la sérénité et l'histoire des villages qui ont fait les beaux jours des guinguettes et de l'activité culturelle à la fin du 19^e siècle, les nombreuses îles qui parsèment le parcours et le fonctionnement des écluses...



@CDT94.A. Bertrand

Vous ne manquerez pas d'être subjugués par la beauté des monuments du centre et de l'est de Paris.

Croisière-déjeuner le jeudi 9 juin

Inscriptions : mardi 3 mai, de 9h à 12h, salle de l'Hôtel de Ville

Tarif : 56 € - 52 places

ANIMATION

Votre marché et les Armoiries célèbrent les mamans



- Votre marché s'anime à l'occasion de la fête des mères, le **dimanche 29 mai de 9h à 13h**, avec la présence d'une ferme pédagogique. À cette occasion, des roses seront distribuées aux clientes.

+ d'infos [f](https://www.facebook.com/marchedebrysurmarne) [marchedebrysurmarne](https://www.facebook.com/marchedebrysurmarne)

- Les Armoiries vous proposent de cueillir gratuitement votre rose pour l'offrir à votre maman, le **samedi 28 mai**.

+ d'infos : www.lesarmoiries.com

ASSOCIATION APCE 94

Un nouveau lieu d'accueil

Les consultations et les permanences de l'ACPE 94 ont désormais lieu à l'entrée du Château Lorenz, au sein du bâtiment situé à droite de la grille d'entrée. L'association APCE 94 propose une permanence d'écoute, de soutien et d'accompagnement pour toute personne (étudiants, familles, couples...) rencontrant des difficultés relationnelles, sexuelles ou éducatives, en lien avec la parentalité (famille recomposée, séparation, divorce ou deuil). La permanence est assurée par une psychologue qui propose des suivis individuels ou en couple, ainsi que du soutien psychologique.



Sur rendez-vous au 01 42 07 49 74
11 avenue Georges Clemenceau,
les lundis de 17h à 20h
+ d'infos sur apce94.fr
ou contact@apce94.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE

Appel à participation

Vous êtes musiciens et souhaitez partager votre passion avec les Bryards le temps d'un concert ? Venez participer à la Fête de la musique qui se déroulera le mardi 21 juin prochain.

Pour vous inscrire, envoyez votre candidature par mail à mairie@bry94.fr ou par courrier à : À l'attention du Service Fêtes, Animations et Cérémonies Hôtel de ville - 1 Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne.



ANIMATION

Organisez votre fête de quartier !



Vous souhaitez organiser une fête de quartier pour célébrer l'arrivée des beaux jours et partager un moment convivial entre voisins ? La commune peut vous apporter un soutien matériel.

Vous êtes intéressés ?
Contactez le service Fêtes et Animations au 01 45 16 68 00

DON DU SANG

Donnez votre sang pour sauver des vies

L'Établissement français du sang et la Ville vous donnent rendez-vous pour une nouvelle collecte de sang le dimanche 22 mai, de 9h30 à 14h30 dans la salle de l'Hôtel de Ville (inscriptions préalables sur le site de l'EFS).

+d'infos sur dondesang.efs.sante.fr



VACANCES SPORTIVES

Lancement des inscriptions pour les vacances d'été

La Ville propose du 11 juillet au 5 août et du 22 au 31 août, de nombreuses activités sportives aux jeunes Bryards âgés de 4 à 11 ans : jeux collectifs ou individuels, parcours de motricité... Cette année du 18 au 22 juillet de 14h à 16h le service des sports propose également une découverte du kayak à travers un stage de 5 demi-journées en partenariat avec le CKCF.

Les maternels (dès 4 ans) seront accueillis de 9h45 à 11h45 au Dojo René Decroix et les élémentaires (du CP au CM2), de 10h à 12h et de 14h à 16h au gymnase Clemenceau.

Les bulletins d'inscription sont à télécharger sur brysurmarne.fr ou à récupérer en mairie

+ d'infos : 01 45 16 68 00

COMMÉMORATION

77^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Dimanche 8 mai, les Villes de Bry-sur-Marne, de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne, ainsi que les Comités locaux d'anciens combattants et la Croix-Rouge française invitent la population à commémorer le 77^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Pour y participer, rendez-vous à 11h devant le monument aux Morts, Place de la Libération, devant l'Hôtel de Ville du Perreux.



BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Programmation du mois de mai : un bain de soleil !

Du 26 avril au 8 mai

• Laure Le Design

Laure, une artisane passionnée originaire des Alpes propose des objets textiles pour la maison inspirés par la nature. Elle renoue avec le savoir-faire artisanal comme le tissage, les teintures végétales et la sérigraphie d'art. Ses œuvres artistiques sont réalisées en petite série *Made in France* ou en pièce unique. Vous pourrez découvrir son univers, mais aussi participer à des ateliers créatifs.

www.laurele.fr

 [le_laure](#)

Du 10 au 22 mai

• Catherine Renard Création

Catherine Renard Couturier fait partie de la troisième génération de sellier maroquinier de Luxe. Elle vous propose une collection de sacs, ainsi que de la petite maroquinerie. Vous pouvez choisir le modèle et la couleur que vous souhaitez. Le savoir-faire de Catherine et sa passion pour son métier vous surprendront !

www.catherine-renard-creation.fr

 [Catherine-renard-creation](#)



• Étoffes et silhouette



Créations sur-mesure de robes de cérémonie, de cocktail, de jour ou de soir, ainsi que des accessoires. Toutes les créations sont des pièces uniques faites à partir d'un croquis. Le style est chic, romantique et décontracté, avec l'utilisation de matières nobles telles que la soie, le coton, le lin, de la dentelle de Calais ou Chantilly, le satin...

www.etoffes-et-silhouettes.com

 [etoffes.et.silhouettes](#)

• Au Jardin de porcelaine

Formée en décoration d'intérieur à l'École Boule, Sylvie Thomas crée des porcelaines décorées à la main en respectant les techniques spécifiques de la peinture sur porcelaine. Spécialisée dans l'art de la table et la décoration, ses créations peuvent être personnalisées.

 [aujardindeporcelaines](#)



Du 24 mai au 5 juin

• Marina Langlais

Marina Langlais présente une collection d'articles de plage, de maillots de bain, de petites robes, de sacs et de lingerie qui invitent à se plonger dans les vacances d'été !

 [Marina Langlais](#)

 [lesvitrinesdemarina](#) ■



CONCOURS BALCONS ET JARDINS FLEURIS

Clôture des inscriptions le 20 mai

Vous possédez un balcon ou un jardin visible de la rue ? Participez vous aussi à l'embellissement de votre Ville, à l'occasion de la 2^e édition du concours Balcon et jardins fleuris. Vous avez jusqu'au **vendredi 20 mai** pour vous inscrire en remplissant le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site de la ville brysurmarne.fr et en le renvoyant par



courriel à mairie@bry94.fr en indiquant dans l'objet du mail « **Concours Balcons et jardins fleuris** » ou bien par courrier à **Monsieur le Maire, Concours Balcons et jardins fleuris, Hôtel de Ville, 1 Grande rue Charles de Gaulle, 94360 Bry-sur-Marne.** À vos plantations !

+ d'infos : brysurmarne.fr

01 45 16 68 00 ■

MARCHÉ DE BRY

La Ville lance son marché artisanal nocturne

Vendredi 13 mai, de 16 h à 21 h

Afin d'accueillir les beaux jours et flâner autour de bons produits régionaux, la Ville accueillera un marché nocturne avec de nouveaux producteurs et artisans. Ce marché nocturne se déroulera le **vendredi 13 mai** au soir, de **16 h à 21 h**, sur l'extension du marché. Vous pourrez y trouver des stands d'épicerie fine et de créations faites-mains réalisées par des artisans. Une buvette et une restauration sont prévues sur place, l'idéal pour partager un moment convivial !

+ d'infos : brysurmarne.fr ■



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'art à ciel ouvert

Le Conseil Municipal des Jeunes, en partenariat avec l'Office de Tourisme vous propose, le samedi 14 mai, de promouvoir le patrimoine local en participant à la réalisation d'une œuvre collective Street Art.

Ce projet débutera à partir de 14h et sera dédié aux ateliers « graph », ouverts à tous (à partir de 8 ans). À l'aide de pochoirs, les artistes en herbe concevront six univers différents sur palette, afin de mettre en avant la richesse culturelle et le cadre de vie bryard :

- Les bords de Marne et la passerelle de Bry
- Les parcs et jardins de la ville
- Le parc des sports et le nouveau gymnase Marie-Amélie Le Fur
- Le Diorama
- Daguerre et la photographie
- L'audiovisuel, le cinéma, les Studios de Bry

À 18h, les 6 palettes seront rassemblées pour faire une fresque unique. Le public pourra également assister à une courte représentation de musique et de danse. ■



ATELIERS GRAFF

Samedi 14 mai 2022

Street art en collaboration avec le Conseil Municipal des Jeunes

Horaire : 14 h

Lieu : Cour de l'Office de Tourisme, 6 Grande rue Charles de Gaulle

Animation gratuite, à partir de 8 ans.

FESTIVAL

Le Ciné à la belle étoile... revient !

Pour cette nouvelle édition, le « Ciné à la belle étoile » se déroulera le vendredi 20 et le samedi 21 mai à partir de 19h, à la Villa Daguerre.

Le jardin de la Villa Daguerre se transforme le temps d'un week-end, comme un avant-goût des vacances. Transats pour toute la famille, animations musicales, et séance de cinéma en plein air, l'heure est à la détente !

La programmation :

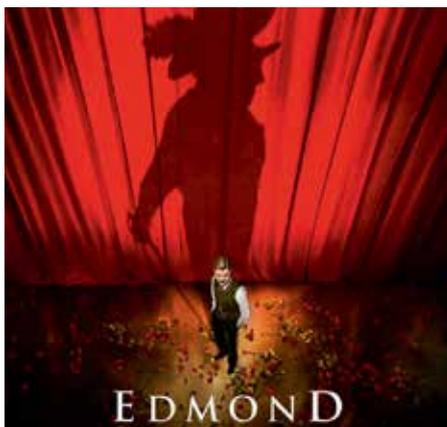
À partir de 19h et ce jusqu'à la tombée de la nuit, vous pourrez venir vous restaurer sur site (Foodtruck et petite restauration) et profiter d'une ambiance musicale proposée en première partie de soirée par le trio « Gadzby ».

Aux alentours de 22h, la soirée se poursuit avec le lancement de la projection du film. Venez-vous immerger dans l'univers du 7^e Art et (re)découvrir le film *Edmond*, scénarisé par Alexis Michalik, l'un des dramaturges les plus talentueux de sa génération, qui nous plonge au cœur de la création du chef-d'œuvre d'Edmond Rostand. Mais également le film *Le Sens de la fête*, par les réalisateurs d'*Intouchable* qui signent une comédie tour à tour hilarante, nostalgique, acide et émouvante, avec un Jean-Pierre Bacri au sommet de son art !

• Vendredi 20 mai

Un trio jazz/swing vous fera danser autour d'un répertoire de standards américains et français,

I *Edmond* (2018), un film d'Alexis Michalik



Décembre 1897, Paris. Edmond Rostand n'a pas encore trente ans, mais déjà deux enfants et beaucoup d'angoisses. Il n'a rien écrit depuis deux ans. En désespoir de cause, il propose au grand Constant Coquelin une pièce nouvelle, une comédie héroïque, en vers, pour les fêtes. Seul souci : elle n'est pas encore écrite. Pour l'instant, il n'a que le titre : *Cyrano de Bergerac* ...

Vendredi 20 mai

Durée : 1 h 50

Comédie dramatique, historique et romance

• Samedi 21 mai,

Le rock'n'roll et la country (Elvis, Chuck Berry, Johnny Cash, ...) seront à l'honneur !

I *Le Sens de la Fête* (2017), un film d'Éric Toledano et Olivier Nakache

Max, un organisateur de mariage expérimenté, doit préparer le mariage de Pierre et Hélène dans un château de prestige. Il doit faire appel à une équipe de serveurs, trouver des cuisiniers, un photographe, un orchestre et un animateur tout en gérant les demandes et les problèmes de chacun, ainsi que les siens.

Samedi 21 mai

Durée : 1 h 57

Comédie dramatique



Tout public, accès libre et sans réservation

+ d'infos : brysurmarne.fr

A vertical poster for the festival. At the top is the logo of the Ville de Bry-sur-Marne with the motto 'Moult viel que Paris'. Below that, the dates 'VEN. 20 SAM. 21 MAI 2022' are written in white. The title 'CINÉ à la belle étoile' is in large, stylized letters. Below the title is a film strip icon with the number '3'. At the bottom, it says 'VILLA DAGUERRE' and '+ d'infos : brysurmarne.fr' with social media icons. At the very bottom, it says 'ACCÈS LIBRE SANS RÉSERVATION'.

La Ville lutte contre la campagne massive d'abattage d'arbres lancée par la SNCF

Monsieur le Maire a saisi dernièrement le Procureur de la République à l'encontre de la SNCF, suite à l'abattage massif opéré sur le territoire de la commune, en violation de la loi. Un combat mené pour faire respecter les règles en matière d'abattage et de compensation prévues dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), et ainsi de préserver notre patrimoine arboré.

Le service Urbanisme et la Police municipale ont recensé depuis un an l'abattage de plus de 115 arbres, entre la place de la Gare et le RER A. Un chiffre qui reste à titre indicatif, car il n'a pu être établi qu'à partir de la voie publique et non pas de la voie ferrée, sans la coopération de la SNCF. Depuis 2021, le groupe SNCF a décidé unilatéralement de procéder à l'abattage d'arbres en dehors de tout cadre réglementaire.

C'est en février 2021, suite aux informations données par les riverains sur l'abattage d'arbres implantés sur les talus le long des voies ferrées, que la Ville a découvert une opération d'abattage de la part de la SNCF, faite de jour comme de nuit, sans en informer les services municipaux au préalable. Or, une déclaration auprès de la municipalité en amont est obligatoire avant le lancement d'une opération ayant un impact sur l'environnement du territoire.

Après de multiples relances faites afin de trouver une alternative à ce mode opératoire, le Maire a rappelé à la SNCF les arrêtés préfectoraux en vigueur sur la commune, ainsi que la réglementation municipale en application du PLU (Plan Local d'Urbanisme), à laquelle s'était engagé à respecter la SNCF auprès de la Ville. La règle est simple : chaque arbre abattu sur le territoire doit être compensé par la plantation d'un nouvel arbre. Cette règle s'impose à tous, aux particuliers comme aux entreprises.

« La règle est simple : chaque arbre abattu sur le territoire doit être compensé par la plantation d'un nouvel arbre (PLU) »

En février 2022, la tempête Eunice marque un nouveau tournant. Malgré ses engagements, le groupe SNCF a pris prétexte des conséquences de la tempête pour poursuivre son opération d'abattage massif, toujours sans concertation. En effet, le groupe SNCF a le devoir d'entretenir ses talus et d'abattre les arbres qui menaceraient la sécurité ferroviaire. Or, il n'a pas été avéré que les nombreux arbres abattus présentaient un danger pour la sécurité des voies ou des passants.

Monsieur le Maire a donc pris un arrêté interruptif de travaux et a décidé de transmettre au Procureur de la République les constatations des services municipaux qui démontrent que la SNCF a commis une infraction au code de l'Urbanisme.

Le niveau de vigilance de la Ville quant aux actions de la SNCF menées sur la Ville est accru, afin de pouvoir préserver au mieux le cadre de vie des riverains et l'équilibre environnementale de Bry. À noter que des diagnostics des arbres présents sur le territoire sont organisés à intervalles réguliers avec des organismes spécialisés tels que l'Office National des Forêts, afin de protéger ces espaces naturels.



N'hésitez pas à nous faire part de vos observations concernant d'éventuels abattages d'arbres au 01 45 16 68 00 ou par mail, à mairie@bry94.fr

RETOUR EN IMAGES, L'ABATTAGE DES ARBRES PAR LA SNCF

AVANT

APRÈS



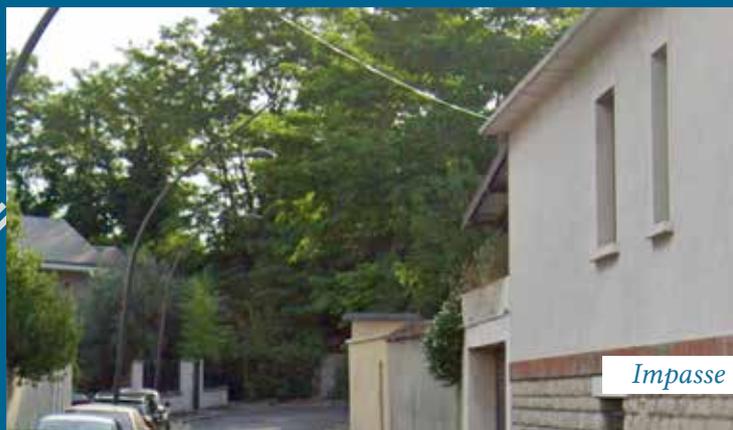
Rue Henri Cahn



Avenue Georges Clemenceau



Rond-point Pasteur-Clemenceau



Impasse de l'Alambic



Votre programmation musicale et culturelle

I Gaivota

Les rencontres mensuelles

Tous les mois, l'association *Gaivota*, en plus de son programme de Fado, ouvre sa scène au public qui souhaite chanter (en français, portugais, espagnol ou toute autre langue) ou jouer d'un instrument.

Profitez d'un public attentif et bienveillant pour partager votre passion le dimanche 15 mai !

Dimanche 15 mai à 16 h,
Château Lorenz, 3 rue de Noisy-Le-Grand
Participation 15€ / Adhérent 10€
Infos et réservations au 06 64 13 48 94
ou sur gaivota-fado@outlook.com



I Voix-Si Voix-La

Concert solidaire

L'ensemble vocal Voix-Si Voix-La donnera un concert solidaire en faveur de l'association *Aïda*, qui soutient les jeunes touchés par un cancer. L'ensemble vocal sera accompagné au piano par Cyrille Kirilov, Chenjérai Steu au saxophone et de Matthieu Levelé à la trompette.

Samedi 21 mai à 21 h
Église St-Gervais St-Prottais
Participation libre
+ d'infos sur <http://concertentraide.free.fr>

I Artistes Bryards

Marché de l'Art

L'Association des Artistes *Bryards* organise son 17^e marché de l'Art. L'occasion pour le public de rencontrer les artistes qui présentent leurs réalisations et de trouver un cadeau original pour les fêtes qui arrivent.

Samedi 21 mai, de 13 h à 18 h
Square De Lattre de Tassigny

I Why Notes

Concert

Venez profiter du concert annuel du groupe vocal *Why Notes*, dirigé par Véronique Genissel.

Avec la participation de Valérie Haltebourg, pour une séquence de chansons françaises.

Samedi 28 mai à 20 h 30
Théâtre de Bry
Réservation conseillée :
contact@whynotes94.fr
06 78 36 31 10
Libre participation



I Sweet Comédie

Comédie musicale

« Sweet Sister Act »

L'atelier de comédie musicale adulte *Sweet Comédie* présente son spectacle *Sweet Sister Act*, mis en scène par Caroline Poncet ! Une Adaptation en français de la comédie musicale éponyme de Cheri & Bill Steinkellner et Douglas Carter Beane. C'est l'histoire de Dolores Van Cartier, chanteuse de cabaret, qui est un jour témoin d'un meurtre. Pour la protéger du tueur, la police décide de la cacher dans un couvent de religieuses en la déguisant en bonne sœur !

Samedi 14 mai à 20 h
et dimanche 15 mai à 17 h
Théâtre de Bry - Tarif : 12 euros
Réservation recommandée sur
sweetcomedie@gmail.com
ou 07 81 88 71 45



PETITE-ENFANCE

Des ateliers de musique pour les tout-petits

Les 4, 5, et 6 mai, la Ville organise des ateliers d'éveil musical dans les trois crèches de la Maison de la Petite-enfance. Elles accueilleront un groupe de stagiaires du Centre de Formation des Musiciens Intervenants d'Orsay pour réaliser des ateliers musique avec les tout-petits, en présence de leur formatrice Marion Perrier. L'occasion pour les enfants de découvrir des instruments et différents styles musicaux (violoncelle, accordéon, oud, chant lyrique, comptines...). Sur ces trois jours, il est également prévu un atelier enfant-parent. Au-delà du lien fort qui passe à travers la musique et ce moment convivial, c'est aussi découvrir l'intérêt de la musique et du chant auprès du tout petit.

Mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 mai - Maison de la petite enfance, 54 boulevard Gallieni, de 8 h 30 à 16 h



MÉDIATHÈQUE

Rencontre avec l'auteur François-Henri Désérable

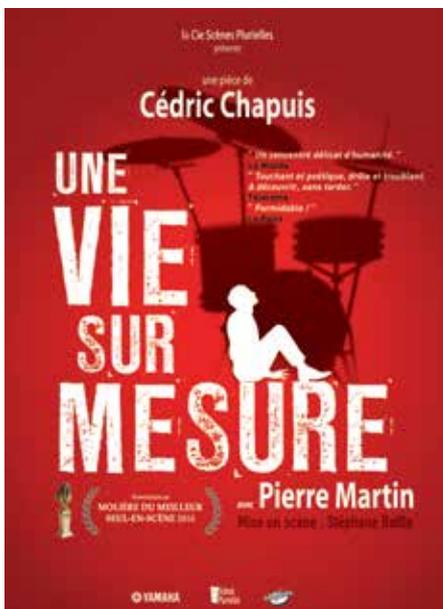
Lauréat du Grand prix du roman de l'Académie française en 2021, l'auteur François-Henri Désérable échangera avec le public sur son dernier ouvrage *Mon maître et mon vainqueur*. Cette rencontre sera suivie d'une séance de dédicaces, en partenariat avec la librairie *l'Ivresse du Livre*.

Vendredi 13 mai à 19h30

Hôtel de Malestroit

Sur réservation au 01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr

« UNE VIE SUR MESURE »



Loin d'être idiot ou attardé, Adrien Lepage est juste ... différent. Tout commence le jour où ce gamin, beau de naïveté, se découvre, presque par accident, une passion absolue pour la batterie. D'un enthousiasme débordant, il livre alors en temps réel, le récit de sa romance extraordinaire. Adrien joue et aime toutes les musiques : le blues, le rock, la techno en passant par le jazz et la bossa nova. Le coup de foudre pour son instrument est si percutant que rien ni personne ne semble pouvoir s'opposer à une telle union, et pourtant ... Petit à petit, et presque malgré lui, le jeune homme lève le voile, sur une histoire aussi drôle que bouleversante – mieux qu'une existence extraordinaire – une vie sur mesure.

Vendredi 20 mai à 20h30

Théâtre de Bry

Tout public - Durée : 1 h 25

Réservations au 01 45 16 68 00 /

theatre@bry94.fr / brysurmarne.fr

RÉSIDENCE DU THÉÂTRE

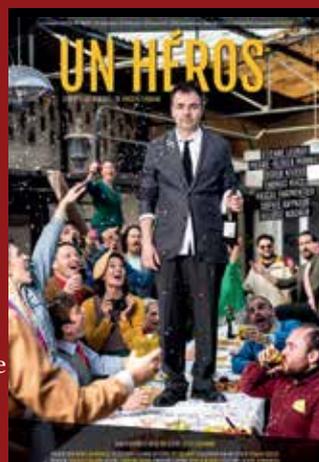
« Un Héros »

Semione, la quarantaine, chômeur, vit au crochet de sa femme dans une banlieue grise cernée par les usines. C'est la nuit, il a faim et le saucisson de la veille l'obsède. N'y tenant plus, il réveille son épouse. C'est la dispute de trop: « on ne peut pas vivre comme ça ». Il sort en claquant la porte. Affolée, sa femme en est convaincue: son mari est parti se suicider.

Cette pièce, mise en scène par Julie Cavanna d'après « Le Suicidé », de Nicolai Erdman, s'articule comme un vaudeville « à la russe » ; démesuré et burlesque, tragiquement comique, où l'euphorie et l'absurde jaillissent de l'horreur, où l'humour, comme « politesse du désespoir » triomphe et permet de supporter l'intolérable. Une fable sociale grinçante d'humour !

Judi 26 mai à 20h30 - Durée : 1h30 - Lieu : Théâtre de Bry

Gratuit sur réservation au 01 45 16 68 36 / theatre@bry94.fr / brysurmarne.fr



EXPOSITION DES ATELIERS D'ART

Les élèves de la Maison des Arts Etienne Audfray, enfants, adolescents et adultes, restituent une part de leurs créations artistiques à l'occasion de l'exposition annuelle des Ateliers d'Art **du 25 mai au 12 juin**.

Ces ateliers offrent aux élèves un enseignement artistique théorique et pratique en sculpture modelage, sculpture sur bois, dessin, peinture, art plastiques et graphiques, poterie modelage, peinture sur soie, illustration BD manga, création carton ... Cette exposition propose de découvrir la qualité du travail de nos artistes Bryards, débutants ou confirmés, et de découvrir le large éventail d'activités artistiques et de loisirs proposé tout au long de l'année par nos professeurs d'Art. L'occasion de s'immerger dans les différents univers artistiques et pourquoi pas, de susciter l'envie de rejoindre les ateliers d'Art à la prochaine saison !

Du 25 mai au 12 juin - Hôtel de Malestroit - Du mardi au vendredi, de 14h à 19h30 - Samedi, de 10h à 18h - Dimanche, de 10h à 13h et de 15h à 18h - Fermée les lundis, le jeudi 26 et le dimanche 29 mai
Nocturnes le vendredi 10 et samedi 11 juin jusqu'à 20h - Vernissage le vendredi 24 mai

Entrée libre



Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS* DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL



Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Débat

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) constitue la pièce maîtresse du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Il a été approuvé par le conseil du Territoire de Paris Est Marne & Bois, en charge de l'élaboration du PLUi. Le PADD définit les orientations générales des politiques d'aménagement, regroupées sous 4 pôles majeurs :

- le positionnement métropolitain, qui valorise les atouts du territoire et développe son attractivité
 - le paysage et le patrimoine, dans le but de révéler et embellir les paysages du territoire
 - les défis environnementaux, pour protéger la biodiversité et proposer des projets durables en ce sens
 - la qualité de l'offre urbaine, pour améliorer le fonctionnement existant et anticiper les futurs besoins de la population
- Le Conseil municipal était invité à débattre sur ces orientations.

+ d'infos :

plu-intercommunal.parisestmarnebois.fr

Approbation de la charte d'utilisation en direction des exploitants des terrasses éphémères des bars et des restaurants de Bry (printemps-été 2022)

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, la Ville a soutenu et encouragé l'aménage-

ment des terrasses. Elle définit aujourd'hui une Charte d'utilisation, qui engage les bars et restaurants à respecter différents aspects et critères de leur terrasse : techniques, mesures sanitaires, accessibilité, prévention des nuisances... L'objectif est d'harmoniser les terrasses de la commune et de favoriser l'activité des exploitants comme de la Ville sur la période estivale.

Approbation du programme des classes de découvertes (année 2022)

Le budget prévisionnel voté pour les classes de découvertes a été fixé à 119 000 € au budget de la commune. Le programme pour l'année 2022 a donc été approuvé et comprend l'organisation de deux séjours à la mer (6 classes) et d'un séjour à la montagne (1 classe). Ce programme représente au total 1 135 journées-enfants pour un coût de 108 832,40 €. La convention précise que le Maire fixera la participation des familles et que ces dernières pourront bénéficier du taux d'effort.

Avenant n°4 au marché de fourniture de repas et diverses prestations de restauration scolaire et des centres de loisirs de la ville portant sur la révision des prix

Le contexte géopolitique actuel tendu se répercute sur les prix des matières premières (+ 30% sur les pâtes, semoule, + 20% sur l'agneau, + 80% sur le PVC...) et plus globalement sur l'économie. La société

Convivio, avec qui la Ville est en contrat pour la fourniture des repas de la restauration scolaire, sollicite la commune pour une révision exceptionnelle du prix unitaire des repas et des goûters fournis, de + 6,5%, à compter du 1^{er} avril 2022. La délibération autorise donc Monsieur le Maire à signer l'avenant, dans l'attente d'une éventuelle actualisation des prix susceptible d'intervenir au 1^{er} septembre 2022 (prochaine échéance du contrat).

Marché à procédure adaptée de travaux relatif à l'éclairage public - autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le marché public

Suite à la consultation relative aux travaux de modernisation, d'exploitation, d'entretien et de maintenance de l'éclairage public, de la signalisation ainsi que des installations décoratives lors de manifestations locales, les trois lots du marché public ont été attribués aux entreprises *Derichebourg Energie EP* et *Energie Systèmes Ile-de-France*.

Accord-cadre de fournitures courantes et services relatif à l'entretien, création des espaces paysagers et du patrimoine arboré passé en appel d'offres ouvert – autorisation données à Monsieur le Maire de signer l'accord-cadre

La commune a lancé un appel d'offres afin de renouveler le contrat relatif à l'entretien, la remise en état et la création d'espaces



paysagers sur le territoire de la commune. Cet accord-cadre est conclu pour une période d'un an, susceptible d'être reconduit 3 fois par périodes successives d'un an, sans excéder une durée totale de 4 ans. Il est divisé en 4 lots thématiques, répartis entre les entreprises *Lelièvre*, *Hatra* et *Société Parisienne d'Elagage*.

Convention de partenariat avec l'étude de franchissement de l'A4 entre Villiers-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Bry-sur-Marne et l'EpaMarne – autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention

Avec l'arrivée d'une gare du Grand Paris Express à l'embranchement des villes de

Villiers, Champigny, et de Bry-sur-Marne, de nouveaux quartiers bénéficieront du développement urbain que cela entraînera. La Ville a donc signé cette convention qui permet le lancement d'une étude sur le franchissement de l'A4 dans ce secteur. Un projet piloté par l'EpaMarne sur une période de 8 mois. Chaque ville participe à hauteur de 10 000 €. La mise en place d'un éventuel franchissement qui relierait les deux rives serait une opportunité de créer un lien entre les différents tissus urbains et serait l'occasion d'insuffler une nouvelle dynamique inter quartier. Les solutions proposées devront également permettre de réduire la nuisance sonore de l'autoroute A4.

Vote des taux d'imposition directe locale 2022

La commune maintient encore ses taux d'imposition pour 2022. Pour la 3^e année consécutive, le taux de taxe d'habitation des résidences secondaires est gelé sur son niveau de 2019, soit 20%. Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties reste fixé à 35,5% et celui des propriétés non bâties à 26,17%.

Approbation du compte de gestion du budget général, adoption du compte administratif et affectation du résultat de 2021, ainsi que le vote du budget supplémentaire de 2022

Les opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'exercice 2021, retracées dans le compte de gestion dressé par la comptable public présentent un résultat de clôture global de 4 081 919€, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

En effet, à la clôture de l'exercice budgétaire de 2021, l'ordonnateur a établi de son côté le compte administratif, identique au compte de gestion, constatant les résultats comptables en fonctionnement et en investissement, afin de les intégrer dans le budget supplémentaire de 2022. Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 5 429 066€ tandis que la section d'investissement présente un déficit de 1 338 077€. En fonctionnement la commune avait déjà un excédent de 2 161 416€ de l'année 2020. D'autre part les réalisations de l'année 2021 font état de 31 983 654€ de recettes réelles encaissées contre 27 525 789€ de dépenses réelles effectuées et une dotation aux amortissements de 1 179 615€. En section d'investissement la commune a dépensé 8 629 357€ alors que les recettes s'élèvent à 7 291 280€ (dont 3 536 503€ d'excédent de 2020).

Une régularisation de provision antérieure effectuée par la comptable d'un montant de -9 070,41€ et ne figurant que dans son compte de gestion sera également repris dans le Budget supplémentaire.

L'excédent de fonctionnement capitalisé (4 146 218,41€) correspond dans ce budget supplémentaire 2022 à une partie de l'excédent de fonctionnement 2021 envoyé en investissement afin de couvrir le déficit de 1 338 077,05€ ainsi que le financement des restes à réaliser de 2 808 141,36€. Il reste ainsi 1 282 848€ d'excédent conservé en section de fonctionnement.

Le budget supplémentaire de 2022 a été adopté lors du conseil municipal du 14 avril. Il s'équilibre avec les restes à réaliser de 2021 en investissement à hauteur de 2 808 141,36€. Les principales dépenses en fonctionnement et en investissement ont été inscrites sous des libellés précis, indiquant pour chaque ligne le montant du budget attribué. L'équilibre global de ce budget supplémentaire est de 9 169 163,20€ en dépenses et en recettes toutes sections confondues.

**L'intégralité des délibérations est consultable sur brysurmarne.fr*

Et aussi...

- Contrat de concession de service public pour la gestion du marché d'approvisionnement de Bry-sur-Marne – Approbation de l'avenant 4, pour la mise en place d'un marché nocturne axé autour de la gastronomie et de l'artisanat, un vendredi soir sur la période estivale, au minimum 1 fois/trimestre
- Approbation du règlement de fonctionnement commun aux établissements d'accueil du jeune enfant du service petite enfance, des conventions d'objectifs et de financement avec la CAF du Val de Marne pour ces établissements et pour le Lieu d'Accueil Enfants Parents. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer lesdites conventions.
- Approbation de la Convention de la préfiguration et de partenariat Collège International de Photographie (CIP) du Grand Paris qui autorise l'implantation du CIP au sein du pavillon Mentienne. Autorisation de Monsieur le Maire de signer la convention.
- Démission de Marilyne Lantrain du groupe d'opposition « Vivons Bry », elle devient Conseillère municipale non-inscrite.

Prochain Conseil municipal

Lundi 27 juin à 20h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : brysurmarne.fr

Majorité municipale : un hors-jeu pour le Sport



Le Sport est bon pour la santé, à la fois physique et psychologique. Il est un vecteur de performance, de collectif, de vie associative, de fête et de bien-être... Le sport partout et de tout temps.

La politique sportive d'une commune est majeure : encourager le développement du sport pour tous et l'inclusion, accompagner nos associations, promouvoir et partager nos résultats sportifs amateurs, nos talents, investir dans les équipements d'extérieur, créer des parcours santé, étendre toujours plus les capacités et le choix des Escal'loisirs, définir un programme ambitieux de vacances/voyages sportives pour nos enfants. Faire rêver nos jeunes, les faire rencontrer des sportifs professionnels...

Tristesse est de constater que l'effervescence de la politique sportive bryarde est réduite à peau de chagrin. La commune est au service minimum : Les foulées Bryardes, les Escal'loisirs, quelques vacances sportives pour nos scolaires et le versement de subventions aux associations, qui effectuent un travail formidable. Une politique sportive ne résume pas à la mise à disposition d'infrastructures.

Par le passé, nous avons une Nuit du Sport qui mettait à l'honneur ses clubs, leurs résultats et leurs bénévoles autour d'une soirée fédératrice et festive. A quand l'organisation d'une vraie grande fête des sports avec des invités sportifs professionnels, des démonstrations et des initiations par nos clubs ? Non, le forum des associations n'est pas une fête du sport... A quand l'installation d'un parcours santé sur les bords de marne ? A quand des tables de ping Pong dans quelques de nos parcs ? A quand la rénovation des équipements extérieurs, notamment l'espace multisports du parc des Coudrais pour nos jeunes qui en largement besoin ? A quand un véritable partenariat avec les piscines des communes avoisinantes permettant un accès à des tarifs réduits.

A quand également un embryon de projet pour les festivités des JO 2024 ? Ne sommes-nous pas labélisés Terre de Jeux 2024 ?

Bref, à quand un vrai élan et dynamisme sportif dans notre commune ? Heureusement que nous avons Gérard Holtz au Théâtre de Bry avec « Vive le sport... ».

Sandrine LALANNE
Conseillère municipale
Groupe d'opposition « Vivons Bry »
Vivonsbry.fr
s.lalanne@bry94.fr

Aux côtés du monde associatif bryard



La Ville de Bry-sur Marne a la chance de posséder un tissu associatif divers et dense. Aussi, de nombreuses infrastructures sont mises à son service et les partenariats sont encouragés. Je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à remercier les bénévoles qui concourent quotidiennement à la vitalité des associations.

Comme vous le savez, Monsieur le Maire et la majorité souhaitent créer une maison des associations. Ce futur lieu aura des fonctions plurielles ; notamment être un endroit ressource pour les associations et ses adhérents. Outre des salles pour accueillir les réunions, elle pourra accompagner les associations dans leurs projets. Dans cet espace les associations pourront échanger, se rencontrer et s'entraider.

La maison des associations que nous imaginons sera aussi un point d'entrée pour tous les Bryards qui souhaitent intégrer une association, y participer bénévolement ou simplement s'enquérir de l'offre associative. Sa création est désormais à l'étude. Nous ferons ce beau projet en concertation étroite avec toutes les associations culturelles, sportives, scolaires, écologiques, sociales et des anciens combattants. C'est avec elles que nous façonnerons le projet afin de répondre aux mieux à leurs attentes.

Le second grand projet est la création d'une grille de critères objectifs pour l'attribution des subventions. En effet, les subventions sont issues de vos impôts, cela impose une saine et rigoureuse gestion. L'attribution d'une subvention ne doit souffrir d'aucun soupçon, or aucune grille n'a jamais été créée à Bry. Nous voulons donc garantir l'équité et la transparence avec les mêmes critères pour tous à travers cette grille qui sera une aide à la décision quant à la demande de subvention, le choix final reposant sur les élus municipaux.

Ce document sera finalisé avec les associations pour qu'elles puissent s'en emparer.

Ces deux projets étaient des promesses fortes de notre équipe municipale autour de Monsieur le Maire, le temps viendra bientôt de les mettre en œuvre. Toutes les associations Bryardes engagées dans la vie locale ont vocation à être accompagnées et soutenues par la municipalité, nous y veillerons.

Béatrice MAZZOCCHI
Adjointe au Maire déléguée à la vie sociale et associative
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
b.mazzocchi@bry94.fr

▲ Tous les événements annoncés dans l'agenda sont susceptibles d'être annulés, modifiés ou reportés, en fonction de l'évolution du protocole sanitaire et des directives gouvernementales liées à la Covid-19.

MERCREDI 4 MAI

Compétition

TOURNOI JUST DANCE (À PARTIR DE 6 ANS)

Venez montrer vos talents de danseur et affronter d'autres compétiteurs sur les chorégraphies endiablées de ce jeu vidéo si connu.

Horaires : de 15h à 17h

Lieu : Médiathèque

Sur réservation au 01 47 06 57 03

mediatheque@bry94.fr



VENDREDI 6 MAI

Animation

MALLE AUX HISTOIRES (3-6 ANS)

Lectures d'albums pour les enfants.

Horaires : 16h

Lieu : Médiathèque

Sur réservation au 01 47 06 57 03

mediatheque@bry94.fr

SAMEDI 7 MAI

Animation

MALLE AUX HISTOIRES (3-6 ANS)

Lectures d'albums pour les enfants.

Horaires : 10h30

Lieu : Médiathèque

Sur réservation au 01 47 06 57 03

mediatheque@bry94.fr

MERCREDI 11 MAI

Animation

CLUB DES BÉBÉS LECTEURS (0-3 ANS)

Lectures d'albums pour les bébés, intercalées de chansons et de jeux de doigts.

Horaires : 11h

Lieu : Médiathèque

Sur réservation au 01 47 06 57 03

mediatheque@bry94.fr

SAMEDI 14 MAI

Animation

CLUB DES BÉBÉS LECTEURS (0-3 ANS)

Lectures d'albums pour les bébés, intercalées de chansons et de jeux de doigts.

Horaires : 10h30 et 11h15

Lieu : Médiathèque

Sur réservation au 01 47 06 57 03

mediatheque@bry94.fr

JEUDI 19 MAI

Conférence



LA CÔTE D'AZUR À LA BELLE ÉPOQUE

Par la conférencière : *Hélène NORLÖFF*
Saviez-vous que la Côte d'Azur a connu ses premiers succès à la Belle Époque grâce aux hivernants, et non aux estivants? C'est une des choses que nous découvrirons dans cette évocation des merveilles 1900 du littoral français, de Hyères à Menton, de la Croisette à la Promenade des Anglais.

Horaires : 14h30

Tarifs : 10€

Lieu : Salle de l'Hôtel de Ville

Infos et inscriptions : officetourisme-bry.fr

☎ 01 48 82 30 30 - ot.bry94@orange.fr

SAMEDI 21 MAI

Animation

ATELIER CARNET DE VOYAGE

Animé par Laurie et les Petites Mains (adulte)
Venez créer votre carnet de voyage lors d'une initiation à la reliure. Places limitées.

Horaires : de 10h à 12h

Lieu : Médiathèque

Sur réservation à partir du mardi 3 mai
au 01 47 06 57 03

mediatheque@bry94.fr



Cinéma

CINÉZIK (PUBLIC ADULTE)

Venez discuter des nouveautés et des coups de cœur cinématographiques et musicaux.

Horaires : de 15h à 17h

Lieu : Médiathèque

Sur réservation à partir du mardi 3 mai
au 01 47 06 57 03

ou mediatheque@bry94.fr

JEUDI 26 MAI

Résidence du Théâtre

UN HÉROS

Horaires : 20h30

Lieu : Théâtre de Bry

Gratuit sur inscription

Infos et réservations : theatre@bry94.fr

01 45 16 68 00 ou brysurmarne.fr

De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ J’aimerais faire le tri de mes bouchons en plastique, où puis-je les déposer ? ”

📞 Pauline L.

Notre réponse :



Depuis 2019, le Conseil municipal des Jeunes est en partenariat avec l'association Les Bouchons d'Amour, qui collecte et trie les bouchons en plastiques afin de les vendre à une entreprise de recyclage. La totalité de cette vente est reversée aux personnes porteuses d'un handicap, qui leur permettra selon leurs besoins de financer du matériel adapté (fauteuils roulants, aménagements du domicile, de véhicule...). Après avoir rassemblé 77 kg en 2021, le CMJ a collecté grâce aux Bryards 113 kg au mois de février 2022 !

Rendez-vous directement au point de collecte situé à l'Espace Co, au 3 bis rue de Reims, du lundi au vendredi, de 15 h 30 à 18 h 30 et le mercredi de 13 h 30 à 19 h. + d'infos au 01 48 81 63 08 ■

“ Pourquoi les délais sont-ils aussi long pour refaire ses papiers d'identité ? ”

✉ Eliya F.

Notre réponse :

En France, les délais moyens pour renouveler ses papiers ont considérablement augmenté cette année dans toutes les communes. Ce délai de rendez-vous est très variable selon les villes, mais reste globalement plus long dans les zones urbaines. La Ville de Bry n'y échappe pas. Les créneaux sont aujourd'hui pris jusqu'à fin août, à cela se rajoute le délai préfecture entre la demande et la réception du titre (6 à 8 semaines). Actuellement, la municipalité prend le maximum de rendez-vous de ses administrés, en ouvrant ses créneaux sur 5,5 jours par semaine et utilise sa machine de fabrication à 103%, plus que la moyenne nationale. Cet allongement des délais s'explique par un rattrapage des services municipaux, suite à l'impact de la crise sanitaire et par une augmentation des demandes de renouvellement des papiers d'identité, notamment avec l'arrivée de la



nouvelle CNI, plus petite et pratique. Selon le ministère de l'Intérieur, 1 million de cartes d'identité auraient dû être renouvelées en 2021 et ne l'ont pas été, ce qui crée un embouteillage en ce début d'année. La seule solution si vous êtes pressés par le temps, serait de déposer une demande dans une autre commune que la vôtre.

+ d'infos au 01 45 16 68 00 ■

“ Que faire en cas de morsure de tique ? ”

📘 Omar B.



Notre réponse :

Si vous découvrez une tique accrochée sur votre peau, il ne faut en aucun cas mettre du produit dessus, mais la retirer à l'aide d'un tire-tique spécialement conçu à cet effet qui la décrochera à sa base. Désinfectez immédiatement la plaie et consultez votre médecin. L'habitat principal des tiques restent les endroits broussailleux en lisières de forêts, clairières ... Restez donc vigilants et couvrez-vous la peau le mieux possible, afin d'éviter tout contact. En effet, la transmission des maladies peut passer inaperçue, car les tiques sont des parasites de petite taille qui peuvent s'attacher, se nourrir et tomber d'un hôte sans même être détectées ! À l'échelle mondiale, les tiques (devant les moustiques), constituent le premier vecteur de maladies, telles que la maladie de Lyme, qui est à ce jour la plus répandue dans tout l'hémisphère nord.

+ d'infos sur enfancelymeandco.org ■

PHARMACIES DE GARDE*

Dimanche 1^{er} mai Pharmacie Leandri

106 avenue du General de Gaulle
94170 le Perreux-sur-Marne
01 43 24 20 93

Dimanche 8 mai Pharmacie de la Mairie

218 rue Pierre Brossolette
93160 Noisy-Le-Grand
01 43 03 31 30

Dimanche 15 mai Pharmacie République 2000

Avenue de la République
94500 Champigny-sur-Marne
01 47 06 21 53

Dimanche 22 mai Pharmacie de la Maire

218 rue Pierre Brossolette
93160 Noisy-Le-Grand
01 43 03 31 30

Jeuudi 26 mai Pharmacie Reyl

175 rue Pierre Brossolette
93160 Noisy-Le-Grand
01 43 03 30 12

Dimanche 29 mai Pharmacie NOP

9 avenue Georges Clemenceau
94130 Nogent-sur-Marne
01 48 73 01 76

*Sous réserve de modifications de dernière minute.
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Thomas De Araujo, Emmie Judalet, Mamadou Diagana, Rayan Rebouh, Virgile Bommelaer Bryan, Aminata Sow, Eya Nouira, Ajani Jr Mangay Kitamazina

Mariages

Toutes nos félicitations à Hajar Naqachi et Ali Essoufi, Anne-Marie Tshoungang et Sètonji Loko

Pacte civil de solidarité (PACS)

Toutes nos félicitations à Véronique Sanson et Pierrick Faivre

Décès

Toutes nos condoléances pour le décès de Madame Colette Edy

inscription alerte SMS

Complétez le formulaire sur brysurmarne.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).



Une petite annonce
à faire passer pour de
l'aide à la personne ?

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure

Tél. : 01 45 16 68 40

mail : emploi-bry@pemb.fr

www : brysurmarne.fr

Vous ne recevez pas
la Vie à Bry ?

01 45 16 68 00

NUMÉROS UTILES

Urgences

112

(numéro européen)

Urgences médicales

Samu - Sami

15

Police municipale

01 45 16 68 22

Police

17

Sapeurs-pompiers

18

N° Violences femmes info

3919

N° Enfance en danger

119

N° national canicule

0 800 06 66 66

Grand froid

01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil

conjugal, d'urbanisme etc.
Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur

brysurmarne.fr

**Emballages
& papiers**
Tous les
jeudis matin

**Déchets
verts**
Tous les
mercredis
après-midi

**Déchets
ménagers**
2, 3 ou 4 fois
selon les
secteurs*

**Encombrants
Collectifs**
1 vendredi /2
selon secteurs *
Individuels
sur rendez-vous
au 0 800 611 544
(n° vert)

Déchèterie
Transférée
à Noisy
9 rue de la Plaine
Tous les jours
sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris



VEN.20
SAM.21
MAI
2022

à la belle étoile



VILLA DAGUERRE

ACCÈS LIBRE
SANS RÉSERVATION

+ d'infos : brysurmarne.fr   